

Zoom
UN PAYSAGE AMÉNAGÉ



Schéma de Dominique Duplantier

L'illustration met en évidence l'organisation des barthes aménagées.

En partant de la rive du fleuve :

- La barthe haute, au bord de l'Adour, est la zone la plus élevée de la barthe.
- La barthe basse est au contraire localisée au pied du coteau, plus basse elle récupère les eaux de ruissellement et s'inonde régulièrement lors des crues de l'Adour.
- Le coteau, aussi appelé « Séqué », la partie sèche par rapport à la zone inondable des barthes.

Il apparaît que l'exploitation constitue une entité autonome en particulier quand elle peut jouer sur la complémentarité de la barthe haute, de la barthe basse et des coteaux.

CPIE
DES ARTISANS DE L'ENVIRONNEMENT

Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Seignanx-Adour a été créé en 1999. Il fait partie d'un réseau qui compte 80 CPIE en France (métropole et outre-mer). Ses deux principales missions sont l'éducation de tous à l'environnement et l'accompagnement des acteurs des territoires.

LA RÉSERVE DES CHASSEURS

Pour expliquer l'émergence du CPIE situé à Saint-Martin-de-Seignanx, il faut remonter à l'initiative de la fédération des chasseurs qui avait aménagé une réserve avec plans d'eau pour héberger du gibier d'eau.

Un petit groupe de passionnés se forme pour proposer des activités d'observation des oiseaux et du milieu.

La propriété d'Arremont (siège actuel du CPIE) - qui est à proximité de la réserve - est achetée par la commune, puis par la communauté des communes.

Les bénévoles se structurent en association pour restaurer le site qui est une ancienne ferme et poursuivre les animations autour de la réserve de chasse. Petit à petit, l'association s'étoffe et embauche des salariés.

AUJOURD'HUI 9 SALARIÉS

Aujourd'hui, le CPIE Seignanx-Adour, qui emploie 9 salariés, intervient dans trois domaines d'activités :

- L'animation d'actions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public ;
- Le conseil-expertise auprès des collectivités territoriales qui le sollicitent dans la mise en œuvre du volet « environnement » de leurs compétences. Le CPIE travaille ainsi avec la communauté des communes du Seignanx, MACS, le pays d'Orthe et Arrigans, le pays grenadois.
- Les études naturalistes, le suivi scientifique et la gestion de milieux. Par exemple, le CPIE a réalisé les inventaires de faune et flore du site Natura 2000 des barthes. Il travaille

Historique

LES BARTHES : UN ÉCO² SOCIO SYSTÈME PARTICULIER

L'origine du terme « barthe » est assez confuse. Dans le nord du département, cette dénomination recouvrait les fourrés, taillis.. toutes sortes de terres peu productives dont le point commun était qu'elles étaient inondables. Puis, le mot « barthe » apparaît également dans le Sud du département pour désigner la vallée inondable de l'Adour. Frédéric CAZABAN et Béatrice DUCOUT, animateurs au centre permanent d'initiative pour l'environnement nous racontent comment les barthes ont évolué depuis le XVI^e siècle.



XVI^e SIÈCLE : LES DÉBUTS DE L'ASSAINISSEMENT

L'ancienne embouchure de l'Adour est généralement localisée à Vieux-Boucau mais, en réalité, le fleuve avait une forte propension à la divagation. Aussi, certains situent le débouché originel de l'Adour dans l'océan à Capbreton.

Quoi qu'il en soit, pour revitaliser le port de Bayonne, en 1578, avec l'aide d'ingénieurs hollandais, le lit de l'Adour est canalisé.

Les terres pour les activités d'élevage manquant, en parallèle de la fixation du lit de l'Adour, vient le projet d'assainir les terres inondables de sorte à mieux les valoriser.

Ces terrains étaient des communaux, sans véritables règles établies puisque peu utilisées.

« On ne sait pas véritablement qui est à l'origine de l'assainissement. Les habitants eux-mêmes ont-ils été plus enclins à aménager dès lors que le lit de l'Adour était enfin fixé ? Les ingénieurs hollandais ont-ils eu un rôle ? Vauban qui a suivi les fortifications de Bayonne et qui connaissait les techniques des polders ? », raconte Frédéric CAZABAN.

XVII^e SIÈCLE : PRIVATISATION DE L'USAGE

Durant le XVI^e et XVII^e siècles, tout un réseau de canaux est creusé. Les canaux parallèles à l'Adour sont appelées « traverses » et les canaux perpendiculaires dénommés « Estiers ».

À partir du XVII^e siècle, les terres sont devenues exploitables. Le fonds appartient aux communes mais, peu à peu, les « vieilles » familles qui avaient pignon sur rue (« capcazal ») se partagent l'usage des parcelles. On assiste ainsi à une privatisation des barthes, du moins dans ses parties fertiles.

XVIII^e SIÈCLE : LA RÉVOLUTION

Étant donné que les capcazaux disposent des barthes, les communes leur demandent de prendre en charge l'entretien des

aménagements et notamment le réseau des fossés. À ce stade là, il n'y a pas encore véritablement d'obligation formelle, il s'agit plutôt d'une démarche volontaire en contre partie du bénéfice de l'usufruit.

À cette même époque, les droits de pacage vont commencer à être fixés par des règlements : périodes de l'année auxquelles la libre pâture est autorisée...

Les éleveurs qui font pacager leurs bêtes doivent, en retour, des journées de travail consacrées à l'entretien des aménagements (fossés, etc.).

À la fin du XVIII^e siècle, en raison du défaut d'entretien, les barthes retrouvent leur caractère sauvage.

XIX^e SIÈCLE : LES SYNDICATS D'ASSAINISSEMENT

Au XIX^e siècle, il convient de reprendre la gestion des équipements d'assainissement pour protéger les populations des inondations. Pour ce faire, des syndicats d'assainissement sont créés. Comme ils regroupaient généralement plusieurs dizaines de propriétaires, les syndicats étaient nécessairement un terrain de tensions et de conflits. Pour faciliter la résolution des litiges, est apparue la nécessité de les doter de pouvoirs (droit de police).

Entretenu les barthes redeviennent exploitables et reprennent de la valeur. Les coûts d'entretien pesant dans les finances des communes, ces dernières vont chercher à vendre les barthes. Les terres fertiles trouvent preneurs tandis que les parcelles les plus humides, insalubres restent dans le giron de la collectivité.

XX^e SIÈCLE : L'INDUSTRIALISATION

Vivant au bord du fleuve, de tous temps, bon nombre d'habitants des barthes cumulent l'activité agricole et la pêche. La pêche devient particulièrement lucrative au début du XX^e siècle car les espagnols, très friands de pibales, les achètent à prix d'or.

Les barthes représentent une opportunité pour l'élevage, la production de foin. L'élevage laitier se développe en lien avec la beurrerie de l'Ermitage située à Urt, une production économiquement intéressante à cette époque.

Pendant la phase de forte demande de production agricole, les barthes connaissent elles-aussi une relative intensification et le maïs gagne du terrain.



Fonctionnalités

SOUS L'ANGLE GÉOGRAPHIQUE

Quand on recroise l'approche historique avec l'approche géographique, en schématisant, trois zones relativement homogènes se dégagent : le tronçon en amont de Dax (Pontonx/Dax), le moyen Adour (Dax/Bec du gave) et le Bas-Adour (du bec du Gave à l'embouchure). À chacun de ces territoires correspond des fonctionnalités spécifiques.



EN AMONT DE DAX

En amont de Dax, les barthes sont essentiellement occupées par des bois. Elles restent essentiellement communales, ouvertes à un usage collectif. Chacun venait y puiser ce dont il a besoin : les uns récupèrent le bois, d'autres les tiges de saules pour attacher la vigne ou les fougères pour la litière de leurs animaux, d'autres enfin y mènent pâturer leurs porcs, vaches ou chevaux.

Plus récemment, la possibilité pour la population de glaner a régressé. Des communes ont confié la gestion des forêts à l'ONF, d'où l'implantation de chênaies ou de peupleraies dont elles exploitent le bois.

LE BAS ADOUR

À l'autre extrémité, (du bec du gave à l'embouchure de l'Adour), les terres sont plus fertiles et donc une grande partie des barthes a été aliénée par les familles capcazalières. Elles sont généralement travaillées par des métayers. Les syndicats d'assainissement y sont actifs et puissants.

La barthe est essentiellement privée. Dans la barthe haute, grâce aux limons déposés par le fleuve, les terres ont une bonne valeur agricole. C'est notamment dans le Bas-Adour que le maïs peut être cultivé dans les barthes.

Toutefois, dans les zones moins intéressantes, la nature reprend ses droits et les saules et les vergnes réapparaissent. Certains propriétaires plantent des peupliers pour tenter d'améliorer leur valorisation économique.

MOYEN ADOUR

De Dax au bec du gave, nous sommes en présence d'une zone intermédiaire dans laquelle se mêlent les typologies des deux autres tronçons (amont et aval), un mélange de barthes privées et communales.

Tandis que les parties les plus fertiles ont été achetées, les parcelles les moins productives conservent un usage collectif. Autrefois, y étaient pratiquées la libre pâture et l'extraction des limons pour engraisser les terres. Les bêtes pouvaient rester sur les barthes communales la majeure partie de l'année et les barthes privées ouvertes à la pâture après le ramassage du foin jusqu'en hiver. Ce mode de fonctionnement perdure dans les barthes communales de Rivière, Saubusse, Tercis, St Vincent de Paul, Orist et Siest.

Avenir

RÉFLÉCHIR UNE NOUVELLE STRATÉGIE GLOBALE

La cohérence du système des barthes est déstabilisée en plusieurs endroits : de moins en moins d'agriculteurs, crise de l'élevage qui ne peut être compensée ni par la vente de cultures et de foin, ni par des activités connexes telle la pêche... Se pose donc aujourd'hui la question de l'avenir de l'agriculture dans cet écosystème spécifique.

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ

« Les barthes sont un milieu remarquable sur le plan environnemental grâce à leur diversité. Pour obtenir cette mosaïque d'écosystèmes, il faut maintenir la diversité des usages : fauche, pacage, chasse, pêche... », explique Frédéric CAZABAN. De ce point de vue, les barthes communales dans lesquelles peut se développer une gestion plus collective et moins intensive sont précieuses.

« La barthe existe grâce aux interventions humaines : aménagements hydrauliques, agriculture... Il ne s'agit pas de mettre ces milieux sous cloche mais bien de voir comment concilier les activités humaines et la préservation de l'environnement », insiste le chargé de mission du CPIE.

MOINS D'ÉLEVEURS

Lors de la réunion¹ sur l'avenir des barthes de l'Adour et du Luy, organisée en septembre 2017 à l'initiative du pays Adour Landes océanes (ALO), Marine HÉDIARD, (animatrice

de Barthes nature) avait fait observer que les éleveurs ne sont plus majoritaires parmi les exploitants barthais. Or, y compris avec les aides MAE, la vente de foin n'est plus économiquement intéressante pour les non-éleveurs. « L'herbe de la barthe est rentable quand elle est pâturée et valorisée par la production de viande », avait commenté Marine. Avec peut-être une plus grande acuité qu'ailleurs, se pose les questions de l'efficacité économique des activités d'élevage et de la rémunération des services environnementaux rendus par les paysans.

DIVERSIFICATION

Par ailleurs, la qualité écologique et patrimoniale des barthes conduit les acteurs du territoire à envisager un développement des activités d'accueil : autour de l'Euro Vélo N° 3, canotage, activités équestres, animations patrimoniales autour de la maison des barthes...

1 - Lire compte-rendu dans les Infos agricoles n°2955 du 29/09/2017 sur www.modef40.fr



avec les élus et les usagers des barthes communales afin d'adapter une gestion respectant les usages traditionnels et les enjeux environnementaux de ce territoire.

Description

LE SITE NATURA 2000 DES BARTHES DE L'ADOUR ET DU LUY

Le site concerne les plaines alluviales situées de part et d'autre de l'Adour sur les 80 km reliant Pontonx-sur-Adour à Tarnos. La plaine alluviale du Luy, son affluent, est également comprise dans le site Natura 2000 jusqu'à Sort en Chalosse. D'une superficie totale de 12 000 hectares, la délimitation du site correspond au territoire couvert par la crue centennale de 1952 sur les 40 communes concernées.

ZONE REMARQUABLE

Cette zone humide maillée de fossés et canaux présente des milieux naturels riches et variés allant des prairies pâturées ou fauchées aux grandes chênaies de l'Adour. Cette mosaïque de milieux abrite une faune et une flore remarquables, typiques des zones humides.

INONDABLE

Les barthes sont régulièrement inondées par crues de l'Adour ou du Luy, les eaux de ruissellement des coteaux, les remontées de la nappe alluviale et le débordement des canaux. Les variations des niveaux d'eau liées au phénomène de marées sont régulières jusqu'à la confluence du Luy.

GESTION DU SITE

Afin de prendre en main la gestion du site Natura 2000 avec l'optique d'associer les acteurs locaux (chasseurs, agriculteurs, pêcheurs et élus), l'association Barthe Nature a assuré l'animation et l'élaboration du Docob (au titre de la directive des habitats) en lien avec le CPIE Seignanx-Adour pour le volet environnement.

Depuis 2016, le pays ALO est en charge des actions Natura 2000 liées à la directive « Oiseaux » sur ce même site. Le pays ALO est désormais la tête de pont et le coordinateur de l'administration du site Natura 2000 des barthes de l'Adour et du Luy. Pour la mise en œuvre, il continue de s'appuyer sur les partenaires « historiques » que sont Barthes nature, le CPIE Seignanx-Adour et la fédération des chasseurs des Landes.

Ressources

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site internet du CPIE Seignanx et Adour : <http://www.cpie-seignanx.com>

Pages du site internet du centre culturel du pays d'Orthe dédiées aux barthes : <https://www.centrecultureldupaysdorthe.com/l'eau-en-pays-d-orthe/les-barthes/>

Vidéo de l'institut national de l'audiovisuel (INA) : Les barthes de l'Adour, vidéo de 3 mn 36 s réalisé le 9/04/2005 par France 3 Aquitaine : <http://www.ina.fr/video/BX00001375603>

Empreintes landaises : Reportage sur le projet de la fédération des chasseurs dans les barthes (St Martin de Seignanx) de 2 mn 29 s réalisé le 30/05/1987 par France 3 Aquitaine : <http://fresques.ina.fr/landes/fiche-media/Landes00513/deboisement-des-barthes-de-l-adour.html>